



Achat d'un commerce murs et fonds

Par **Hélène 27**, le **01/09/2010** à **22:28**

Bonjour,
Quand on achète les murs et le fonds d'un commerce, est-il légal que le vendeur réclame aussi un droit au bail?

Par **fabienne034**, le **02/09/2010** à **08:34**

bonjour,
non évidemment !
dans le fonds de commerce il y a déjà le droit au bail
dans l'achat des murs il y a aussi le droit au bail
pour tout savoir sur la cession de fonds de commerce
<http://www.fbls.net/commercedroit.htm>
pour tout savoir sur la vente immobilière:
<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>